

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05308
Numéro SIREN : 520 791 096
Nom ou dénomination : 18 MARIGNAN

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2018 sous le numéro de dépôt 89187

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-09-2018

N° DE DEPOT : 089187

N° GESTION : 2010B05308

N° SIREN : 520791096

DENOMINATION : 18 MARIGNAN

ADRESSE : 18 rue de Marignan 75008 PARIS

MILLESIME : 2017

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise SAS 18 MARIIGNAN			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise 18 RUE MARIIGNAN 75008 PARIS							
SIREN 5 2 0 7 9 1 0 9 6							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2					
			Exercice N clos le 3 1 2 1 2 2 1 0 1 7				
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	120 000	012	120 000	
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	7 190	030	4 807	2 383
	Immobilisations financières * (1)		040	13 212	042		13 212
	Total I (5)		044	140 402	048	4 807	135 595
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres* (3)	072	1 273	074		1 273
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	159 305	086		159 305
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Total II		096	160 578	098		160 578
Total général (I + II)			110	300 980	112	4 807	296 173
PASSIF					Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		1 500	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		150	
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132			
	Report à nouveau			134		160 778	
	Résultat de l'exercice			136		21 075	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		183 503	
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		24 679	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)			172	3 805	87 991	
Produits constatés d'avance			174				
Total III			176		112 670		
Total général (I + II + III)			180		296 173		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 019
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS 18 MARIIGNAN Néant *

A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						[3 1 1 2 2 0 1 7]		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
			Services*	217		218	307 460	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	307 460	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stock (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier.....)					242	176 813
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	1 402
	Rémunérations du personnel*						250	71 119
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	29 845
	Dotations aux amortissements*						254	711
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259				262	6
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	281 193	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	26 267	
Produits financiers (III)	280	331		Charges financières (V)	294	1 420		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	381		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	3 722	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	21 075	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	21 075	314		
Rémintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 722			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexes A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990			
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350
		Créance due au report en arrière du déficit				346		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)				655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1	352	24 797	354	
				Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables :*dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1	370	24 797	372	
				Déficit col. 2				

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SAS 18 MARIIGNAN

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	120 000	402		404		406	120 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	5 171	472	2 019	474		476	7 190				
Immobilisations financières		480	13 212	482		484		486	13 212				
TOTAL		490	138 383	492	2 019	494		496	140 402				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	4 096	562	711	564		566	4 807				
TOTAL		570	4 096	572	711	574		576	4 807				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SAS 18 MARGINAN

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SAS 18 MARIIGNAN		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
Durée en nombre de mois		1	2
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	307 460	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	307 460	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	1 280	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	175 533	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133	2 699	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	711	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	180 229	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	127 231
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	127 231	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation	186		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 5 2 0 7 9 1 0 9 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 18 MARIGNAN

ADRESSE (voie) 18 RUE MARIGNAN

CODE POSTAL 75008

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ERL Dénomination MARIGNAN CONSEIL INVEST

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 50 Nb de parts ou actions 75

Adresse : N° 66 Voie AVENUE DES CHAMPS ELYSEES

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LE LANN Prénom(s) FREDERIC

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 15061966 N° Département 72 Commune LE MANS Pays

Adresse : N° 8 Voie QUAI DE STALINGRAD

Code Postal 92100 Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

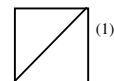
EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 7

SIREN 5 2 0 7 9 1 0 9 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 18 MARGNAN

ADRESSE (voie) 18 RUE MARGNAN

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--------------------------------------------------------	-----

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SAS 18 MARGNAN 18 18 RUE MARGNAN 75008 PARIS		18 18 RUE MARGNAN 75008 PARIS	
SIRET 52079109600016			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	AGENCE IMMOBILIERE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	--------------------	------------------------------------------------	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %	24 797	Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
					PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
-------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------------------------------------	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--------------------------------------------------	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée CABINET C E G 28 RUE RENNEQUIN 75017 PARIS Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 28032018 Lieu : Qualité : Nom du signataire :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2018)

Si déposé néant, cochez la case

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)				
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	
M LE LANN frederic Gerant 8 quai de Stalingrad 92100 Boulogne Billan		50	2017	53 781				
H DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
					MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLТ réalisée au cours de l'exercice			
					MVLТ restant à reporter			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAS 18 MARIGNAN

Société par actions simplifiée

Au capital de: 1 500 euros

Siège social : 18, Rue Marignan 75008 PARIS

RCS : PARIS B 520 791 096

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an Deux Mille Dix-huit, le trente juin, à quinze heures les membres de la société **18 MARIGNAN**, SAS au capital de **1500 euros** divisés en **100 parts** sociales, dont le siège social est situé au :**18, Rue Marignan 75008 PARIS** se sont réunis au siège sur convocation qui leur a été remise individuellement en main propre.

L'assemblée est présidée par le directeur, **Mr Frédéric Le Lann**.

Sont présents :

- **M. Frédéric LE LANN**

né le **15 Juin 1966** au **Mans (72)**,

demeurant au **8 Quai de Stalingrad 92100 Boulogne Billancourt**

Propriétaire de**75 parts** sociales sur un total de 150 parts.

- **EURL MARIGNAN CONSEIL INVEST**

EURL au capital de 2000 euro

Siège social : **18, Rue Marignan 75008 PARIS**

Représentée par son gérant **Frédéric Le Lann**

Propriétaire de.....**75 parts** sociales sur un total de 150 parts.

Soit au total **deux** associés présents ou représentés, totalisant **150 parts** sociales.

Le président de constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

Assemblée Générale Ordinaire annuelle

f.n

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **31/12/2017** ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant remet aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION- Approbation des comptes sociaux

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2017**.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION- Affectation du résultat

Après analyse et synthèse du résultat de l'exercice **2017** et les exercices antérieurs Les associés constatent :

f.u

- Que les comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2017** font ressortir un bénéfice comptable de **21 075,00 euros** ;
- Un report à nouveau de **160 778,00 euros**
- par conséquent le solde au 31 décembre 2017 sera de **181 853,00 euros** ;
- Aucune autre réserve statutaire n'est prévue dans les statuts de la société ;
- Aucune plus-value à long terme (PVL) n'est réalisée durant l'exercice **2017**.

Par conséquent ils décident de reporter ce résultat pour l'année à venir de la manière suivante:

- Distribution de dividendes à la hauteur de **90 000,00 euros**
- Report à nouveau **91 853,00 euros**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que le mandataire de la société, a perçu au titre de l'exercice 2017 une rémunération de 21 552,00 euros et une prime de 45 000,00 euros et décide de fixer à 60 000,00 euros sa rémunération pour l'exercice 2018. Les cotisations sociales afférentes à cette rémunération seront prises en charges par la société. La gérance aura aussi le droit au remboursement des frais avancés par elle pour le compte de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs à **M. Frédéric Le Lann** pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole. La séance est levée à seize heures trente.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

- **M. Frédéric Le Lann**

MARIGNAN CONSEIL INVEST



SAS 18 MARIGNAN

Société par actions simplifiée

Au capital de: 1 500 euros

Siège social : 18, Rue Marignan 75008 PARIS

RCS : PARIS B 520 791 096

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après :

Dénomination : **SAS 18 MARIGNAN**

Forme juridique : **SAS**

Adresse : 18, Rue Marignan 75008 PARIS

Code postal : **75008** Ville : **PARIS**

N° de SIREN B **520 791 096** R.C.S de Paris

Représentée - par son représentant légal :

Qualité : Actionnaire et directeur

Nom, Prénom M. Frédéric Le Lann.

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.
- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

Cabinet C.E.G.
Conseil Expertise Gestion
28, rue Rennequin - Paris XVIIème
N° de SIREN 443 388 228 RCS PARIS

Fait à PARIS le 30/06/2018

Signature

